

infos TROOZ

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE TROOZ

n°32 | septembre 2022



REJOIGNEZ-NOUS!

SOMMAIRE

3	L'édito du Bourgmestre	16
4	Grands chantiers & Vision d'avenir	18
6	Interviews	19
10	Bien-être animal	20
11		21
12		22
14		24

Responsable de publication
Joëlle DEGLIN

Toute reproduction totale
ou partielle nécessite
l'autorisation préalable de
l'éditeur responsable.



IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER ÉCOLOGIQUE
Tirage 4250 ex.

Photo de couverture :

Éditeur responsable
Collège communal

Conception et réalisation
Service Communication
Grand'rue, 216c - 4870 TROOZ
✉ Communication@trooz.be

David DE RE
Célia CHACON
Fabian BODIN

MAISON COMMUNALE 📍 Rue de l'Église, 22 - 4870 Trooz



☎ 0479 92 90 57
✉ communedetrooz@gmail.com
🌐 www.trooz.be
📞 04 351 83 66



REJOIGNEZ-NOUS SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK



commune de Trooz

👉 Visitez

WWW.TROOZ.BE



L'édito du Bourgmestre



FABIEN BELTRAN,
Bourgmestre de Trooz

Des années de travail !



Plus de 2200 maisons impactées, des bâtiments du service public communal fortement endommagés, des infrastructures détruites...les dégâts engendrés par les inondations de juillet dernier sont impossible à chiffrer. Rien que pour le domaine public, les sommes flirtent avec les 60 millions d'euros. Autant dire qu'il faudra des années pour reconstruire notre commune et nous reconstruire collectivement.

Les défis à relever sont impressionnants. Des années de travail nous attendent mais notre motivation est là : nous voulons reconstruire Trooz, durablement et en mieux !

Après la phase de crise aiguë, les travaux de sécurisation et de déblaiement d'urgence, nous nous tournons maintenant vers l'avenir.

Les travaux prévus et budgétés dans les plans d'équipement avant les inondations reprennent : le Maka à la Fenderie, la rue des Grosses Pierres, la rue Bois Lemoine par exemple.

Les travaux sur les voiries et trottoirs régionaux et communaux sont colossaux. L'égouttage, les stations d'épuration sont également à vérifier, voire à refaire. Les études et les marchés sont en cours. Les marchés sont lancés pour la réfection de la rue de la Vesdre, pour le Targnion. Des dizaines d'autres marchés sont en préparation pour refaire les voiries.

Nous attendons avec impatience le retour des dossiers introduits auprès des assurances et du fonds des calamités pour avancer plus rapidement dans ces différents dossiers.

La réfection du Pont de Prayon sur l'axe principal de notre commune est en cours. Ces travaux d'envergure, réalisés par la Région wallonne, devraient être terminés en été 2023.

Le service Urbanisme prépare un dossier sur les expropriations et démolitions nécessaires et rencontrera les propriétaires concernés.

Le Collège communal a commandé à la SPI et à l'intercommunale Eucetia une étude sur les bâtiments publics et leurs relocalisations. S'il est plus que probable que les bâtiments communaux retourneront à terme dans le parc communal, la reconstruction devra intégrer le risque inondation. Les études lancées par la Région wallonne devront également nous éclairer sur cette reconstruction durable.

Le hall des sports remis partiellement en état par l'association flamande « Les mille mains » devra également faire l'objet d'un réaménagement. Une des deux salles pourrait d'ailleurs être transformée durablement en salle polyvalente pouvant accueillir à la fois des activités sportives et des animations culturelles.

En perspective

Beaucoup d'accueillantes ONE ont cessé leurs activités à la suite des inondations ; nous travaillons sur un projet d'une halte-garderie dans les locaux de l'école de Prayon avec le soutien de la Croix-Rouge. A terme, il n'est pas exclu qu'une crèche voit aussi le jour. Un projet s'inscrivant dans le cadre de l'économie sociale autour du maraîchage et du développement du tourisme social est également sur la table.

Un dossier de réhabilitation du château classé de la Fenderie a été déposé auprès de la Région wallonne.

Après cette grande coulée de malheurs, nous nous retrouvons tous les manches pour faire revivre notre commune !

Reconstruire durablement

Comment aménager les espaces autour des cours d'eau pour qu'ils représentent un atout et non pas une source de danger ; comment de prévenir les inondations et leurs conséquences ?

À la suite des violentes inondations qui ont frappé la Wallonie en juillet dernier, la Région wallonne a entamé la phase de la reconstruction durable du territoire. L'un des grands objectifs consiste à diminuer le plus possible l'impact d'inondations futures sur le bassin de la Vesdre et les 25 communes qui le composent. D'autant qu'avec le réchauffement climatique, il n'est pas improbable que nous revivions des périodes de pluies intenses.

Le schéma stratégique du bassin de la Vesdre

Pour atteindre cet objectif, la Région a sollicité l'expertise de l'Université de Liège et du studio d'architecture et d'urbanisme Paola VIGANO afin qu'ils élaborent, d'ici janvier 2023, un schéma stratégique multidisciplinaire du bassin de la Vesdre.

Ce schéma stratégique constitue un outil d'aide à la décision pour mieux appréhender la reconstruction de la vallée. Ce document n'a pas, en tant que tel, de valeur légale ou réglementaire mais contient un ensemble de constats et de conseils permettant aux autorités locales et régionales de mieux appréhender la reconstruction de la vallée de la Vesdre.

En effet, la réurbanisation des territoires sinistrés nécessite une démarche globale au niveau de l'ensemble du bassin versant afin de permettre de reconstruire la vallée en tenant compte des enseignements des dramatiques événements de juillet 2021.

À titre d'exemple, ce schéma pourra conseiller aux autorités de ne pas urbaniser davantage certaines zones plus vulnérables, de rendre certaines zones à la nature ou de réaliser certains aménagements pour améliorer la résilience de la vallée.

Un premier diagnostic a été présenté fin juin à Trooz.

Les quartiers durables

En parallèle de cette vision macroscopique, une attention particulière est portée sur 11 quartiers situés au sein des 9 communes francophones les plus sinistrées (Chaudfontaine, Esneux, Liège, Limbourg, Pepinster, Rochefort, Theux, Trooz et Verviers) dans le cadre du programme de (re)développement de quartiers durables.

Ces études plus spécifiques permettent l'élaboration de schémas plus précis à l'échelle de quartiers en mettant en évidence certains points d'attention propres à ces quartiers et en conseillant les autorités et les citoyens dans le processus de reconstruction (identification des causes locales d'inondation, du bâti problématique du point de vue des inondations, développement de projets pilotes, priorisation des opérations, etc...).

Il s'agira de documents mis à la disposition des autorités et des citoyens afin de leur permettre de mieux penser l'aménagement du territoire au travers de la vallée de la Vesdre compte tenu des risques d'inondation.

Des référentiels

Deux référentiels, prenant la forme de guides illustrés, sont aussi en préparation. Le premier concernera les constructions en zone inondable (comment construire pour surmonter le risque



d'inondation ou adapter le bâti existant ?) et, le second, la stratégie à adopter en matière de gestion des eaux de pluie (afin de limiter l'impact de ces eaux sur les fonds de vallées ou dans les zones soumises au ruissellement).

Ces référentiels sont attendus respectivement pour les mois de septembre et de novembre 2022 et sont principalement destinés aux auteurs de projets afin que ces derniers puissent concevoir des projets tenant compte de ces deux problématiques particulières.

Construire en zone inondable

En plus du lancement des études prospectives, une action concrète a également été menée via la publication de la circulaire du 23 décembre 2021 relative à la constructibilité en zone inondable.

Cette circulaire a pour objectif de fournir aux acteurs de la construction et de l'aménagement du territoire des balises d'aide à la conception et des critères d'aide à l'évaluation des projets de planification, d'aménagement et de construction dans les territoires soumis aux risques d'aléas d'inondation et/ou situés dans un axe de ruissellement concentré ■



Tous les documents, études et analyses seront disponibles sur le site : <https://vallee-vesdre.be>

Vallée
vesdre



Inter-views

À l'occasion de la nouvelle édition nous avons rencontré commerçants, PIES et centre de dons, club de sport...



Les Points d'Information et de Services (PIES)

L'Antenne de Nessonvaux

Avant les inondations, Gianpiero était secrétaire du Bourgmestre à temps partiel. Il habite à Vaux-sous-Olne, à la frontière entre la commune d'Olné et de Trooz.

Comment s'est organisé ton travail suite aux inondations ?

Le 14 juillet, jour fatidique, jour exécrable des inondations, j'ai été appelé par Fabien, donc le Bourgmestre, il m'a dit : « Prépare-toi Jean-Pierre, tu vas passer une longue journée ». J'ai passé la longue journée... Elle dure depuis.

On a commencé par évacuer des sinistrés de Nessonvaux, j'en ai amené notamment à Forêt, (la salle de Forêt servait à ce moment-là de « refuge »). Passé la nuit, j'ai continué à évacuer des sinistrés de la Brouck, je les amenais aussi à Forêt.

Contenu du fait que l'évolution était assez difficile, on m'a demandé de mettre en place à l'école de Nessonvaux un centre d'aide aux sinistrés.

Je me suis occupé donc de cela. On a d'abord vidé les classes afin de profiter des espaces pour trier les divers dons.

On a reçu énormément de dons de vêtements principalement au début, le hall de l'école en était rempli.

Les quelques bénévoles qui étaient présents au début étaient complètement dépassés par la quantité de vêtements.

Des renforts sont arrivés, d'Olné notamment. Ils nous ont aidé à les trier.

Tout cela a duré un mois dans les locaux de l'école car, à partir du 15 août, nous devions libérer les classes pour que le corps enseignant puisse préparer la rentrée scolaire.

Nous devions dès lors rapidement retrouver un endroit.

C'est à ce moment-là que j'ai rencontré Cédric, un des administrateurs de la Mante Belge. Je savais que leur local était vide et je lui ai demandé si c'était possible de déplacer le centre là-bas. Il a accepté sans hésiter.

Après plus d'un an, où en êtes-vous ?

Nous sommes toujours là. Les commerces commencent à ouvrir petit à petit, notamment la Boucherie, la Pizzeria, l'Intermarché. La boulangerie n'est pas encore ouverte.

Les besoins évoluent. Il y a quelque temps les besoins étaient tournés vers la demande de petits électroménagers, de réchauds, taques électriques et l'aide aux fonds des calamités, etc.

Maintenant les besoins sont essentiellement d'ordre administratif mais il est difficile de déterminer le besoin des sinistrés à l'heure actuelle car c'est vraiment au cas par cas. Il y a des sinistrés qui ont besoin d'aide pour les travaux, d'autres ont juste besoin de savoir qu'on est toujours là pour eux, etc. Le suivi individuel de chacun d'entre eux est important.

on du journal communal Infos Trooz, nts, citoyens, agents communaux des ort. Voici leur histoire.



Nous avons mené une enquête très succincte auprès des visiteurs qui sont venus ici. On les a questionnés, on a analysé leur besoin.

Le but étant de suivre ces personnes et voir comment elles s'en sortent dans les différents travaux, voir si elles ont d'autres besoins et de voir comment on peut encore leur apporter de l'aide.

Nous avons dû fermer le PIES à la Mante belge pour cause de travaux.

De plus, l'Intermarché venait d'ouvrir, nous ne voulions pas faire de la concurrence aux commerces en continuant à proposer des produits de dépannages, mais nous tenions à maintenir l'ouverture d'un espace de convivialité.

C'est pourquoi nous avons ouvert un espace de convivialité et de rencontre à la Maison Higny (rue Franklin Roosevelt 293) afin d'accueillir les personnes ayant besoin d'aides, d'informations ou tout simplement ayant envie de discuter autour d'un café. ■



HORAIRES : mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 , le mercredi de 9h30 à 12h30. Permanences écrivains publics les mardis de 13h30 à 16h30, les mercredis de 9h30 à 12h30.



Jody a ouvert la friterie Impéria le 1^{er} juillet 2016.

Avant cela, il travaillait en tant qu'assistant pharmacien.

Au bout de deux ans, il s'est rendu compte que sa vocation n'était pas de travailler dans une pharmacie mais plutôt dans une friterie.

Jody, suite aux inondations, quand avez-vous réouvert ?

Au mois de septembre, j'ai installé un foodtruck devant la friterie afin de m'en sortir financièrement.

Cela faisait du bien aussi à la population de voir qu'on était toujours là et que le quartier bougeait.

On a rouvert la friterie le 1^{er} janvier, tout se fait petit à petit et tout se déroule bien.

Je retrouve à peu près les mêmes clients que j'avais à l'époque. Il y a aussi des nouveaux qui apparaissent. Mais il y a encore du travail.

Comment s'est déroulé la reprise ?

On a dû tout refaire, j'ai eu 2 mètres d'eau ici. On a dû arracher le plafonnage, le carrelage, les chapes, etc.

Nous avons dû jeter tout ce qui est matériel de cuisine, friteuse, etc.

En résumé, on a redémarré à zéro.



L'assurance couvrait une partie, mais pas tout, j'ai dû apporter des fonds propres pour pouvoir rouvrir rapidement... comme beaucoup.

Un peu partout en province de Liège, les gestes de solidarité envers les sinistrés se sont multipliés. De quelles aides avez-vous pu bénéficier pour assurer la reprise ?

Des gens, des clients sont venus nous donner un coup de main pour nettoyer.

Mais beaucoup de proches étaient déjà sur place pour m'aider, j'ai donc préféré leur dire de donner un coup de main à d'autres personnes dans le besoin. On était déjà 8 ça ne servait à rien d'être 15. Autant faire plaisir à quelqu'un d'autre.

Une fois que j'ai eu fini ici, je suis allé voir la Fleuriste, par exemple pour l'aider également. Il y a une solidarité entre commerçants, on est tous clients l'un chez l'autre. On va par exemple boire un verre à la Concorde, eux viennent manger une frite ici ... C'est une forme de solidarité. ■



HORAIRES : Ouvert tous les jours sauf le lundi et le mardi midi. Mardi 17:30 - 21:30 Mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11:30 - 14:00 et 17:30 - 21:30
9 rue du Docteur Joseph Heuze, 339, Nessonvaux ☎ 0492 28 01 93



LE CENTRE DE DON



Sylvain travaille pour la commune de Trooz depuis le 1^{er} mars 1998 en tant qu'éducateur. Suite aux inondations de juillet, il a été sinistré. Il a ensuite recommencé à travailler le 6 septembre pour s'occuper de la gestion du centre de dons de la commune de Trooz.

Comment s'est organisé ton travail ?

La première semaine on faisait ça à l'œil. Les demandes de dons venaient au service jeunesse ou du CPAS puis cela venait à moi et puis on fixait des rendez-vous.

A ce moment-là on allait un peu partout dans la commune sans vraiment organiser les jours de livraisons.

Ensuite, on s'est organisé autrement, on livrait à des jours fixes par quartier, on changeait de jours par semaine. C'était beaucoup plus facile de cette façon.

On téléphonait aux gens, on se présentait, on disait ce qu'on avait et ce qu'on n'avait pas puis on fixait un rendez-vous chez eux. Parfois on les déposait au CPAS et les gens s'arrangeaient pour venir les chercher. Certains étaient désormais domiciliés

hors commune, dans ce cas on leur livrait les dons, mais seulement s'ils n'habitaient pas trop loin dans les communes avoisinantes. Nous étions 4 à travailler. Pour ma part, je téléphonais aux gens, Nicolas aussi, on préparait ensemble les « commandes ».

Je devais tout trier et préparer les commandes. Encoder les demandes et les livraisons dans un tableau afin d'éviter les abus.

Ensuite, je suis allé de plus en plus sur le terrain pour effectuer les livraisons. De temps en temps, on s'arrêtait chez les gens à qui on avait livré auparavant pour prendre des nouvelles. Cela créé des liens.

Les livraisons de dons depuis le début, cela représente quoi en chiffre ?

500 ménages ont reçu des dons. En plus de ces ménages, des dons y ont été livrés aux bibliothèques, aux écoles, aux maisons des jeunes.

L'Administration communale et la Police, touchées également par les inondations, ont pu bénéficier de certains dons ainsi que certaines associations et clubs sportifs.

On livrait aussi des petits dons (de la vaisselle, des petits

électroménagers, du petit matériel, des couvertures, des vêtements, alimentation pour animaux, matériel de puériculture et autres sur demande, via l'employé du PIES) dans les PIES pour que les personnes puissent se servir sur place. Mais cela est impossible à chiffrer.

Nous avons livré aussi des courses alimentaires dans les PIES que la commune avait achetées au Carrefour Market de Prayon. Les dons de matériel puériculture ont aussi été livrés à l'ONE. Des dons de jouets ont été distribués à Noël et à Pâques.

Nous avons conduit des foyers à gaz à l'entretien à Milmort, des canons à chaleur à Barchon et également à 5 reprises des ordinateurs à Neupré chez Fabian, notre informaticien.

Nous avons livré aux appartements à la caserne de Saive pour le CPAS et aidé à décharger un semi-remorque en mobiliers pour ceux-ci. Tout cela est impossible à chiffrer.

Nous avons également fourni des déshumidificateurs à plus de 300 foyers. Ces appareils provenaient de dons ou étaient en prêt.

Actuellement, il est encore possible d'obtenir ce matériel via le service Secrétiariat de la commune de Trooz ■



Les mots d'Elisa, habitante du quartier La Brouck



« Je n'oublierai jamais toutes les personnes qui nous ont aidé de près ou de loin, des inconnus venus de nulle part. Ce fut une solidarité tellement profonde qui m'a marquée à vie. À l'heure actuelle il y a encore beaucoup de solidarité. Merci à tous les bénévoles. La commune est également

bien active sur le terrain malgré le mécontentement de certains citoyens. J'aime ma commune où je vis depuis mon arrivée en Belgique en 1965, où ma famille fut très bien accueillie et où j'ai de bons amis. Je ne quitte pas ma maison. Je suis optimiste pour l'avenir. »





Marc nous parle du RFC TROOZ

Les entraînements ont repris assez rapidement à la fin du mois d'août 2021, donc à peu près un gros mois après les inondations. On a repris à Trooz pour les jeunes et mes deux équipes premières ont été délocalisées à Cornesse et à Fléron.

Quelles ont été vos pertes ?

Elles ne sont pas encore quantifiables, pour une simple et bonne raison que les inondations sont venues se rajouter au COVID.

En dehors de la fermeture déjà préalable, il y a eu des petites séquences de réouverture mais qui n'ont pas permis de rentrer dans les frais simplement.



Comment s'est passée la reprise ?

On a vraiment voulu ne pas délocaliser les jeunes.

On pensait vraiment que si on les délocalisait, on allait les perdre, vu l'état des installations et le temps qu'il va falloir pour réhabiliter celles-ci. C'est clair que si les jeunes allaient voir ailleurs, il y avait beaucoup de chances qu'on ne les récupère pas. Maintenant il faut être honnête, on a cru qu'après avoir nettoyé, cela allait recommencer comme avant. Malheureusement il a fallu attendre la fin d'année pour se rendre compte que même si on avait recommencé, même si on était passé au-dessus du Covid, les infrastructures avaient été quand même lourdement touchées et là on parlait vraiment de la sécurité des affiliés.

Donc on est arrivé à Noël avec de grosses décisions à prendre par rapport au fait que les infrastructures sportives communales n'étaient pas une priorité. D'autres infrastructures étaient prioritaires et puis surtout beaucoup de citoyens étaient dans le besoin aussi.

Un peu partout en province de Liège, les gestes de solidarité envers les sinistrés se sont multipliés. De quelles aides avez-vous pu bénéficier pour assurer la reprise ?

L'aide a été véritablement en deux parties. Il y a eu une aide pour tout ce qui concernait la partie sportive. On a reçu très vite du matériel, des ballons, un minimum d'équipement. C'est pour cela que nous avons pu réengager les enfants dans les championnats rapidement.

On a reçu du matériel de la croix rouge, du Panathlon, via des collectes d'autres clubs comme celui de Cointe par exemple.

Le club de Vaux était aussi en difficulté, du coup on a aussi partagé avec eux !

En plus des difficultés matérielles, la perte importante est financière. À partir du moment où on continue à s'entraîner et on continue à jouer foot, ça veut dire qu'il y a des frais fixes qui continuent à courir.

Ça veut dire qu'à partir du moment où il n'y a personne pour récupérer l'argent via les entrées et la buvette, le club tourne à vide. De par ce fait, cette partie-là, elle, a été beaucoup plus difficile à combler. Heureusement qu'il y a eu un

premier subside de la commune.

Il y a également eu un subside provincial et un régional mais ceux-ci n'ont servi en rien dans l'aménagement du club, ils ont servi à éponger les dettes. Des dettes qui ont commencé à s'accumuler de plus en plus depuis le COVID.

Et maintenant, où en êtes-vous ?

On est passé au-dessus d'une année sportive catastrophique.

On est là pour bien reconstruire la saison prochaine et ça reste de bonne augure, mais on sait qu'on va devoir ramer un peu pour la partie financière. La commune est là aussi pour nous aider.

Comment pourrait-on vous aider ?

Pour un citoyen lambda, la meilleure façon de nous aider, c'est d'être là avec ses enfants, de les supporter le week-end, de boire un verre à la buvette, de participer à la vie du club.

Concernant les sponsors, on est toujours plus que demandeurs, tout est à refaire mais nos plus grosses rentrées financières, ce sont les entrées et la buvette. Un club qui revit, c'est le meilleur espoir qu'on a de lui donner des comptes positifs. ■



HORAIRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE MATCHS DU FC TROOZ :

Les plus petits : entraînement, lundi mercredi et vendredi (entraînement) et samedi (match).

Les plus grands : mardi & jeudi et dimanche (match).

Inscriptions possibles toute l'année.

Intéressé ?

Contactez Marc Cavallaro via
marccavallaro@hotmail.com





Bien-être animal : le permis de détention devient effectif dès le 1^{er} juillet

Instauré depuis 2019 par le Code wallon du Bien-être des animaux, le permis de détention d'un animal de compagnie devient effectif dès ce 1^{er} juillet 2022.

Une période d'adaptation est toutefois prévue dans la mise en œuvre de cette importante mesure en faveur du bien-être animal. Jusqu'à présent, toute personne disposait tacitement de ce permis. Il pouvait être retiré en cas de mauvais traitement envers un animal.

À partir du 1^{er} juillet 2022, il faudra présenter un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal pour acquérir (acheter, adopter ou recevoir) un animal de compagnie.

Cet extrait, délivré par l'administration communale, établira que la personne n'est pas sous le coup d'une interdiction de détention ou déchue de son permis de détenir un animal de compagnie, ces deux peines pouvant être prononcées tant par un juge que par un fonctionnaire sanctionnateur.

Les commerces, les refuges et les élevages devront demander à toute personne qui souhaite adopter, acheter ou recevoir un animal de compagnie de fournir cet extrait de fichier central.

Période d'adaptation jusqu'au 30 septembre 2022

Afin de faciliter la mise en œuvre de cette disposition pour les citoyens, les communes, les commerces, les refuges et les élevages d'animaux de compagnie, une période d'adaptation sera de rigueur entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2022.

Durant cette période, si une personne se présente sans le permis demandé, elle pourra néanmoins acquérir l'animal aux conditions suivantes :

Pour l'acquéreur : transmission au commerce, refuge, élevage pour animaux de compagnie de l'extrait administratif à posteriori, et au plus tard le 1^{er} octobre 2022 ;

Pour le refuge, commerce ou élevage d'animaux de compagnie : devoir d'information sur l'obligation de transmission de l'extrait, et renvoi vers l'information officielle de la Région wallonne.

Cette période d'adaptation permettra également d'analyser les retours de terrain afin d'affiner les modalités pratiques au besoin.

Pour quels types d'animaux ?

Par animal de compagnie, on entend toutes les races de chiens, chats, chevaux dans le cadre d'un loisir, oiseaux, hamsters, souris, poissons, poules dans le cadre d'un loisir, tortues, reptiles et NAC, lapins, furets et chèvres.

Si par contre, l'acquisition de l'animal se fait à des fins purement économiques (acquéreur inscrit, par exemple, à la Banque Carrefour de Entreprises), le permis de détention n'est pas requis.

Comment obtenir ce document ?

L'extrait du fichier central est délivré par la commune.

Les personnes non domiciliées en Wallonie mais qui souhaiteraient acheter ou adopter un animal dans la Région doivent s'adresser au Service Public de Wallonie pour recevoir le document :

► **par mail via l'adresse :** fichiercentral.environnement@spw.wallonie.be (active depuis le 1^{er} juillet)

ou

► **par courrier postal à l'adresse :** Service Public de Wallonie - Directrice Générale du SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement - Avenue Prince de Liège 15 - 5100 Jambes.

La demande contiendra le nom et prénom du demandeur, son numéro de registre national et l'adresse de son domicile. L'extrait sera alors délivré dans un délai maximum de deux semaines. ■

Source :
Site web SPW





Le CPAS aux côtés des victimes des inondations

Le CPAS a proposé toute l'aide possible aux habitants sinistrés.

Le CPAS a géré 1200 dossiers depuis les inondations pour octroyer diverses aides financières, interventions des fonds fédéraux, régionaux et des fonds reçus de la Croix-Rouge.

Face à 350 demandes de familles sinistrées, 300 familles ont été relogées par le CPAS avec une rotation d'environ 10 familles. Cette problématique du logement a eu comme impact la création d'un service entièrement dédié à la gestion des logements mis à disposition notamment par le Foyer de la région de Fléron et la Commune de Blegny. Beaucoup de déménagements ont été effectués par notre service technique.

Le CPAS, dont le bâtiment a été entièrement sinistré, est toujours resté accessible et a maintenu un soutien à la population le plus complet possible. Au plus fort de la crise, le service social était d'ailleurs à pied d'œuvre pour apporter une aide directe aux sinistrés. Pendant la durée des inondations, et avant même l'intervention de la Croix-Rouge et de l'Armée, le CPAS a assuré la livraison des repas.

Un soutien psychosocial à la population a été organisé dès le relogement d'urgence des sinistrés à Banneux et au Hurlevent, 300 places au total. Ce soutien psychologique se poursuit, des consultations ont lieu le vendredi sur rendez-vous dans le container du CPAS situé Grand'Rue 216 C à Trooz.

La surconsommation d'énergie est une des conséquences de ces événements. S'y ajoute l'augmentation des prix liée au contexte dans lequel nous vivons. Compte tenu de la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement a décidé d'octroyer une allocation de chauffage d'une valeur de 225 euros. Elle concerne les livraisons de gazoil de chauffage ou de propane en vrac effectuées par une entreprise entre le 15 novembre 2021 et le 31 décembre 2022.

Pour vous aider dans vos démarches, le CPAS organise une permanence "énergie" tous les jeudis de 9h00 à 11h00.

Un an après ces événements tragiques, la vallée reprend vie et plusieurs projets gérés par le CPAS vont voir le jour dans les prochains mois.

Une **halte-accueil** va être aménagée dans les locaux à l'entrée de l'école communale de Prayon-Centre. Ce projet devrait voir le jour en septembre 2023.

Cette halte accueil accueillera dans un premier temps 11 enfants dont des enfants de familles monoparentales, parents suivant une formation...

Un **taxi social**, moyennant diverses modalités, sera à la disposition de tous les habitants de Trooz pour résoudre les soucis de mobilité. Ce taxi assurera un service de transport à un coût abordable aux habitants qui ne possèdent pas de véhicule et pour lesquels la mobilité pose un problème au quotidien, en particulier les jeunes afin de leur permettre de rejoindre les lieux d'insertion installés sur la commune.

Enfin, le CPAS a introduit un important dossier au FSE (Fonds social européen) afin de développer à Nessonvaux un espace d'insertion autour du **maraîchage et des producteurs locaux** (alimentaires).

Quel que soit le type de soutien dont vous avez besoin, le CPAS se tient à votre disposition pour vous orienter vers une aide appropriée.

Comment contacter le CPAS de Trooz ?

Le CPAS est joignable au ☎ 04 351 93 02 ou au ☎ 0489 82 39 50 entre 8h00 et 16h00.

✉ secretariat@cpastrooz.be

📍 Grand'Rue, 216 C - 4870 Trooz



Enseignement communal



Des équipes pédagogiques responsables et dynamiques qui répondent aux défis de l'avenir !

une école des valeurs ...



Je deviens
citoyen responsable,
je suis respectueux,
je suis tolérant,
Je m'épanouis.

Je suis heureux !

Je fais du sport ...

Éducation physique,
psychomotricité, initiation au ski alpin,
parcours d'orientation, cross ADEPS...

Je me défoule, je me développe...



Collaboration...

Avec l'échevinat de la Jeunesse :

Garderies matin, midi et soir,
Activités spécifiques le mercredi après-midi,
Cours de psychomotricité,
Aide aux devoirs,
Plaines de vacances,
Remédiation scolaire fin août...

Après l'école, je ne suis pas seul !

Nos partenaires ...

L'ONE : Office de la Naissance et de l'Enfance,
Le PSE : Promotion de la Santé à l'École,
Le PMS : le centre Psycho-Médico Social,
L'ATL : Accueil Temps Libre,
Le CPAS : Centre public d'Action Sociale
La Maison Médicale Trooz Santé asbl,
L'AMO : Service d'Action en milieu ouvert.



Renseignements :

Échevinat de l'Instr
Écoles communale
☎ 087 26 64 04

Écoles communale
☎ 04 351 67 78



Inscription c
au secrétariat

maternel et primaire à Trooz

J'apprends ...

les connaissances de base afin de développer les compétences nécessaires pour réussir ma vie sociale, économique et culturelle.

Je m'éveille au monde qui m'entoure.

Je développe un esprit critique !

Je participe à des spectacles et des sorties pédagogiques variées...



Je me pose des questions...



Dans chaque implantation, je découvre l'informatique grâce aux ordinateurs et aux tablettes des cyberclasses, ainsi qu'aux tableaux interactifs. Je suis sensibilisé à la problématique du cyber-harcèlement.

Je recherche,
je manipule,
j'expérimente ...

Je m'épanouis ...

Je participe...
à des activités basées sur le bien-être,



à des classes de dépassement

TROOZ skie à la
Chapelle d'Abondance



à la défense active de la nature et
de l'environnement.



Je me sens bien, j'évolue avec les autres !



ction • ☎ 087 26 64 57 • ☎ 0473 22 29 03 • ✉ enseignement@trooz.be

e **Groupe 1** - Fraipont, Nessonvaux. Direction : M. Michel VALENTIN

☎ 0479 92 90 53

e **Groupe 2** - Prayon-Centre, LaBrouck, Péry. Direction : M. Mario MESSINEO

☎ 0479 92 90 41

au 087 26 64 57 ou à partir du 18 août : auprès des directions (le matin) ou
de l'Enseignement communal - École de Fraipont • Rue Haute, 444 - 4870 Trooz



Suivez nous
sur Facebook !



Écoles
communales
de Trooz

Nos commerces à l'honneur ! ✨



ouvrir dans les jours ou semaines à venir. Si d'aventure nous avons oublié l'un ou l'autre commerce, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante afin de pouvoir le présenter lors de la prochaine parution.

Trooz

Librairie Lejeune ; Pneus Auto Bike ; Coiffeur Mike ; Snack Pita ; SD Print ; Pêcherie de Trooz ; Taste Vin ; Restaurant Gas«TROOZ»Nome ; Restaurant La Planche ; Immobilière Cad Immo ; Sun 7 ; Epicerie Le Saint Ry ; Coiffure et esthétique De La Tête Aux pieds ; Car Wash ; Ameublement Château Prayon ; Quincaillerie et électro Juprelle ; Garage Delhez ; Carrosserie Claudy Delhez ; Pédicure Caroline Noelle ; Carrefour Market ; Coiffeur et tatouage Antik Hair ; Coiffure New Wave ; Garage Noroma ; Carrosserie Diamond Cars ; Boulangerie Denis ; Menuiserie Gillet ; Menuiserie Gengou ; Toiture Sanchez ; Façonnage métallique Mawet ; Dépannage Lacrosse ; Mazout Bastin ; Pizzeria La Parmigiana ;

Esthétique L'atelier du bien être by Marine Calicetto ; Entreprise générale André Chêne ; Atelier construction métallique Rudy Galand ; Construction métallique Berton ; Atelier de peinture Décor Métal ; Chassis Eco Home ; Profils métallique Maizier ; Tennis de Trooz ; Café Fassotte ; Histoire de pneus ; Pharmacie Pharma Santé ; Côté Rue ; boucherie Durand

Fraipont

Boucherie Denooz ; Matériel de jardin Carré Vert ; Boulangerie artisanale Sophie et Yano

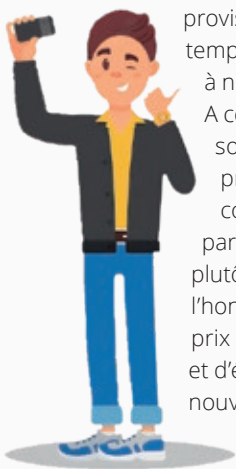
Nessonvaux

Pizzeria Uno Bis ; Boucherie Laurent Juprelle ; Esthétique L'effet Papillon ; Pharmacie Blecker-Martinez ; Librairie Franklin Roosevelt ; Friterie Impéria ; Friterie Chez Cri ; Intermarché ; Café La Concorde

Il faut également souligner l'ouverture prochaine des commerces suivants : **La Taverne de Trooz.**

Nous tenons à féliciter et remercier l'ensemble des acteurs qui par leur détermination ainsi que leur dévouement ont permis un retour à la vie dans notre commune et ce, qu'ils soient indépendants ou non. ■

L'association des commerçants et indépendants de Trooz essaye de poursuivre sa dynamique. Cependant, beaucoup de membres actifs ont été impactés par les terribles inondations et n'ont pas été en mesure de pouvoir consacrer provisoirement du temps et de l'énergie à nos projets. A ce jour, nous ne souhaitons pas présenter des commerces en particulier mais plutôt mettre à l'honneur ceux, qui au prix de gros efforts et d'énergie, sont à nouveau accessibles ainsi que ceux qui vont



Association des Commerçants et Indépendants de Trooz



<http://www.commercetrooz.be/>

☎ 0479 93 43 80

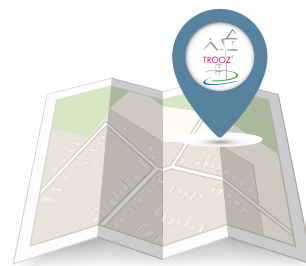
✉ acit.trooz@gmail.com



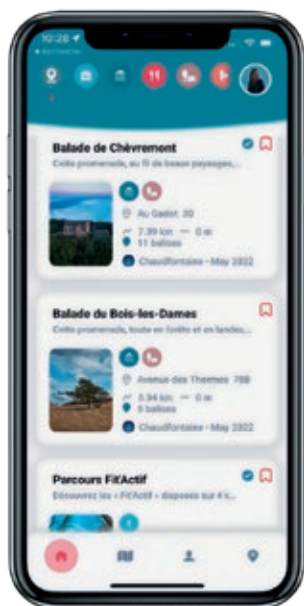
<https://www.facebook.com/commercetrooz>



« FAIS TES BALISES », l'app qui réinvente tes trajets



Envie de vous promener et de partager vos parcours ?
Envie de conjuguer l'innovation technologique et la préoccupation environnementale ?
À Trooz et à Chaudfontaine, c'est désormais possible avec l'app « Fais tes balises » !



Début juin, Digital Wallonia présentait le lancement de cette nouvelle application aux communes de Trooz et Chaudfontaine.

C'est quoi ?

- 1 Une application mobile coopérative qui permet de créer des parcours avec des balises en réalité augmentée et de profiter des parcours d'autres citoyens
- 2 Une application visant à promouvoir, rendre interactifs et ludiques les réseaux de mobilité douce
- 3 Une application permettant de mettre en lumière les sites touristiques et la beauté de la commune.



La balade de Forêt-Village et la balade de Nessonvaux sont maintenant disponible sur **#FaistesBalises** !

Cette application est :

- ✓ 100% gratuite,
- ✓ Accessible partout et pour tous,
- ✓ Moderne.

L'application vous invite à être actif, plus vous l'êtes plus vous gagnez des badges. L'idée est de partager vos parcours mais aussi de partager vos photos des points d'intérêts, des restaurants, des brasseries que vous croisez sur votre passage.

À vos balises !

Un projet de la Commune de Chaudfontaine et de la Commune de Trooz mis en couleur par Digital Wallonia et ØPP.



Suivez l'actualité de cette app via leur page facebook :
FAIS TES BALISES

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CI-DESSOUS :



<https://tinyurl.com/ms8rucnu>





BIBLIOTHÈQUES DE TROOZ



Horaires d'ÉTÉ



Du lundi 04/07 au samedi 16/07 ▶

Fermeture pour cause d'un nouvel aménagement des locaux

Du lundi 18/07 au samedi 30/07 ▶

Ouverture de la bibliothèque de la Gare au public :

HORAIRE DE VACANCES

- lundi : fermé
- mardi : 10h30 à 19h
- Mercredi : 13h à 18h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 10h30 à 19h
- Samedi : fermé

Du lundi 01/08 au samedi 12/08 ▶

Fermeture de la bibliothèque de la Gare au public
▶ Congés des bibliothécaires

Du lundi 15/08 au samedi 03/09 ▶

Ouverture de la bibliothèque de la Gare au public :

HORAIRE DE VACANCES

- lundi : fermé
- mardi : 10h30 à 19h
- Mercredi : 13h à 18h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 10h30 à 19h
- Samedi : fermé

La bibliothèque de Nessonvaux sera fermée du 04/07 au 29/08.

CONTACT :

☎ 04 250 64 50

✉ bibliotheque.trooz@gmail.com

RENTRÉE SPORTIVE

C'est la rentrée ! Et avec elle, la reprise des activités sportives. Retrouvez toutes les informations pratiques pour une reprise en toute décontraction. Vous souhaitez inscrire un membre de votre famille dans l'un de nos clubs de la commune de Trooz ? Rien de plus simple ! Il vous suffit de chercher dans notre listing ci-dessous ou sur le site de la commune : <https://www.trooz.be/>. Les inscriptions pour la saison prochaine sont déjà ouvertes dans la plupart de nos clubs, durement touchés par les inondations. Mais ce n'est pas tout. Vous êtes tenté par du bénévolat au sein d'un club ? Prenez contact avec les clubs près de chez vous et n'hésitez pas à les rejoindre !

ACT (Automobile club Trooz)

Style : Automobile

Age : pour tout âge

Lieu : Rue des Aubépines 15

Contact : José-Antonio Chacon Ruiz

☎ 0486 28 91 78

✉ el_mecanico_experto@hotmail.com



Aïkido

Style : Arts martiaux

Age : de 7 à 11 ans (jeune)
et à partir de 12 ans (adulte)

Lieu : Rue Grand'rue 186

Contact : Daniel Bisinella

☎ 0497 40 22 69

✉ info@tencjibudo.com

✉ daniel.bisinella@gmail.com



Boxing Trooz

Style : Boxe

Age : Séance d'initiation à partir de 6 ans

Lieu : Hall omnisport - Rue de l'Église, 22

Contact : Francisco Moreno

☎ 0499 98 62 60

✉ boxingtrooz@skynet.be



FC Trooz

Style : Foot

Age : à partir de 6 ans

Lieu : Rue de la Brouck Campagne, 38D

Contact : Marc Cavallaro

☎ 0495 52 74 55

✉ marccavallaro@hotmail.com



RBC Prayon

Style : Basket-ball

Age : à partir de 6 ans

Lieu : Hall omnisport - Rue de l'Église, 22

Contact : Silvana Cerrone

☎ 0495 25 67 19 - 0475 826256

✉ cerrone.silvana@gmail.com

✉ eric.noppens@legrandgroup.be



Tennis Club

Style : Tennis

Age : à partir de 5 ans

Lieu : Rue de la Brouck Campagne, 39a

Contact : Carine Menendez

☎ 04 351 78 00

✉ carine.menen@gmail.com



VTT Club de Trooz

Style : Vélo (VTT)

Age : Ouvert à tout le monde

Lieu : Rue Rys de Mosbeux, 71

Contact : Jean-Louis Midrolet

☎ 0479 85 03 63 - 0477 96 60 47

✉ wulon@skynet.be

✉ cethou@hotmail.com



Tennis de table Prayon

Style : Tennis de table

Age : à partir de 6 ans

Lieu : Grand'Rue, 186

Contact : Benoît Stiz

☎ 0493 50 27 47

✉ stizbenoit@gmail.com



Volley club Loisir

Style : Volley-ball

Age : ouvert à tout le monde

Lieu : Hall omnisport - Rue de l'Église, 22

Contact : Christine Leprince

☎ 0474 17 03 06

✉ christine.leprince@skynet.be



Latino Fitness

Style : Fitness

Age : adolescent(es) et adultes

Lieu : Hall omnisport - Rue de l'Église, 22

Contact : Christiane Meunier

☎ 0476 94 82 23

✉ christianemeunier@yahoo.fr



Mini-foot Eurodrink

Style : Foot en salle

Age : équipe seniors

Lieu : Hall omnisport - Rue de l'Église, 22

Contact : Sylvain Revelard

☎ 0476 54 50 48

✉ laurentrevelard@hotmail.com

✉ revsylv@hotmail.com



Wulong Wushu Team asbl - Mante belge asbl

Style : Arts martiaux

Age : à partir de 3 ans (Baby kung-fu)

Lieu : Rue Franklin Roosevelt, 273

☎ 087 26 80 12

✉ wulong@skynet.be





ÉTÉ SOLIDAIRE, les jeunes au service de la population

Depuis 1994, l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » promeut la solidarité auprès des jeunes à l'égard des citoyens.

Le 24 mars 2022, sur proposition du ministre des Pouvoirs locaux, Christophe Collignon, le Gouvernement de Wallonie a marqué son accord sur l'organisation de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » du 1er juillet au 31 août 2022.

Cette initiative **permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique** et de rendre des services **à la population**, pendant les vacances d'été, moyennant rétribution.

C'est dans le cadre de cette opération que nos jeunes ont retroussé leurs manches.

Dès le lundi 4 juillet, ils étaient sur le terrain pour entretenir les sentiers communaux

Bois de Trassenster, Trou Renard et Halinsart, les sentiers en montant la Piche-rotte et les sentiers sur Grihanster, du sentier qui mène à la rue Sur-Les-Charneux et celui qui relie la rue Fr.Roosevelt à la rue Cul du Bief, les sentiers qui montent de La Brouck sur le Thier puis un sentier sur Péry, le sentier montant sur Forêt-Village en redescendant sur la Fenderie, le sentier à partir de la rue de Verviers vers Sur-Noirfalise, pour redesc-



endre sur le Targnon en direction rue Sur Les Steppes. Et pour finir, le sentier qui longe la rue de Verviers vers le pont du chemin de fer. le sentier qui monte du Rys de Mosbeux sur la rue des Croisettes pour ensuite redescendre au pied du Rys de Mosbeux

Ils se sont occupés également de certains sites touchés par les inondations Tel que « Plan Maya » ancien Wallonia à Nessonvaux, foot FC Trooz, etc.

Le vendredi 15 juillet, l'opération « Été Solidaire » s'est terminée autour d'un

barbecue devant la nouvelle maison des jeunes située au parc communal.

Un grand merci aux jeunes pour votre travail sous cette chaleur.

Merci aux services des travaux pour les machines, l'essence, les câbles, les har- nais, les lunettes et votre disponibilité pour nous ravitailler en essence.

Merci au service jeunesse d'avoir coordonné ce beau projet.

Et comme on dit...à l'année prochaine.. ■





La rentrée début également avec l'ouverture des maisons de quartiers



projecteur vidéo, PC, Internet, cuisine, livres, journaux, magazines,...

Un espace PC avec internet est à disposition pour lui permettre d'utiliser les outils informatiques pour diverses démarches (rédaction de courriers, envoi de mails, consultation du web, rédaction de CV,...). Toute utilisation « pédagogique » est considérée comme prioritaire.

À certains moments, la maison de quartier n'est accessible que selon un horaire fixé pour y pratiquer certaines activités. L'accès est alors réservé aux seuls participants et dans le seul but de prendre part à ladite activité. Pour celles-ci une inscription peut être demandée. L'animateur spécialisé ou les responsables de l'activité veillent à son bon déroulement en concertation avec un membre de l'équipe. La pratique de ces

Deux bâtiments communaux se transforment en Maisons de quartier.

L'ancienne maison de l'emploi (rue de l'église, 22) et la Maison des Jeunes Higny (rue Franklin Roosevelt) vont se muer en deux Maisons de quartier à partir du 1^{er} septembre.

La maison de quartier est un lieu d'accueil convivial, de rencontres, de dialogues et d'échanges pour tous. Elle entend promouvoir et faire partager les valeurs universelles de tolérance, de solidarité, de démocratie et de citoyenneté. La règle d'or est le respect des autres, individuellement ou collectivement.

Ces Maisons de quartier sont sous la « surveillance » d'animateurs-éducateurs. Les fonctions principales des animateurs sont d'assurer l'accueil, d'être à l'écoute, de permettre la mise en place de projets et l'organisation d'un programme d'activités.

Elles mettent à disposition des informations générales aux citoyens et veillent à les aider et les aiguiller si besoin vers les structures communales appropriées.

Différentes possibilités d'animation existent à l'accueil : kicker, ping-pong, jeux de société, jeu de fléchettes, lecteur cd, sono,

activités, sauf exception négociée, est limitée à ces plages horaires.

La maison de quartier est un espace où sont mis sur pieds projets, animations et activités. Personne n'est tenu d'y prendre part. La programmation tient compte des demandes exprimées par les usagers. Il n'y a pas de moment ou de lieu particulier pour transmettre ces demandes aux animateurs.

Les projets, animations ou activités programmés seront prioritairement ceux qui correspondent à une demande collective, ceux dont la faisabilité est avérée et ceux qui bénéficient pour leur élaboration de la participation des usagers.

Une dernière information

Appropriiez-vous ce lieu, faites-le vivre à votre rythme, retirez-en le bénéfice que vous êtes en droit d'attendre de lui, donnez-lui ce que vous pensez pouvoir lui offrir. Sentez-vous libres, libres d'entreprendre, libres de vous exprimer. Ainsi, vous utiliserez cet espace dans le sens qui justifie son existence. ■



	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
MAISON HIGNY	Fermé		12h30-18h00	Tout public	9h30 - 12h00 13h00-18h00	Tout public	12h30-18h00		Fermé	
ESPACE 1000 MAINS	10h00-12h00	Tout public	10h00-12h00	Tout public	10h00-12h00	Tout public	10h00-12h00	Tout public	10h00-12h00	Tout public
	13h00-15h00	Tout public	13h00-15h00	Tout public	13h00-16h30	Coin éveil-EDD	13h00-15h00	Tout public	13h00-18h00	Tout public
	15h00-18h00	EDD	15h00-18h00	EDD			15h00-18h00	EDD		
	18h00-19h30	Tout public	18h00-19h30	Tout public			18h00-19h30			

L'école des Devoirs



Pour l'école de devoirs, cette rentrée se fera dans de nouveaux locaux. Les inondations ayant détruit l'Espace saperlipopette, c'est à l'Espace 1000 mains que vos enfants seront accueillis !

Les lundis, mardis et jeudis de la fin de l'école à 17h, l'équipe de l'école de devoirs accueille les enfants de primaire pour les accompagner dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes.

Une fois les devoirs terminés, les enfants ont la possibilité de jouer ou de participer à des activités créatives.

Une garderie est organisée jusqu'à 18h. Les mercredis, l'école de devoirs organise un Coin éveil.

Durant l'après-midi, les enfants auront l'occasion de faire des ateliers créatifs, du sport, des jeux de société, ... mais aussi, une à deux fois par mois, de partir en excursion (cinéma, plaine de jeux, balade).



Les séances de psychomotricité

La psychomotricité est une méthode de travail qui fait place au plaisir du jeu, du mouvement et de l'expérimentation spontanée.

Cette activité offre à l'enfant la possibilité d'élargir le potentiel de ses capacités, lui permet de développer sa créativité tout en étant en relation avec d'autres.

La Commune de Trooz, par le biais de l'Accueil extrascolaire, propose des séances **pour les enfants de maternelle les lundis (3-4,5 ans) et mardis (4,5-6 ans)**.

Ces séances ont lieu à l'école de Prayon-Centre (salle de gym) **de 16h à 17h30** et coûtent **1 €**. Les enfants sont accompagnés par notre psychomotricienne, Ludivine. ■



Pour toutes les activités extrascolaires, les renseignements et inscriptions se font **via l'adresse mail :**

✉ jeunesse@trooz.be ou par téléphone au ☎ **0484 62 48 20**



Voutenay-sur-Cure : le jumelage est réactivé

Saviez-vous qu'en 1966, bien avant la fusion des communes, une amitié sincère se nouait entre le village de Fraipont et la petite commune de Voutenay-sur-Cure en Bourgogne ? Cette amitié se concrétisa par un jumelage et déboucha sur des échanges réguliers entre les habitants. C'est ainsi notamment qu'il y a une rue Voutenay à Fraipont et une rue de Fraipont en Bourgogne !

Puis les circonstances de la vie ont fait que ces liens se sont un peu perdus. Touchés par la catastrophe que notre commune a vécu en juillet dernier, le Maire de Voutenay-sur-Cure et son conseil municipal ont tenu à manifester leurs soutiens. Et c'est tout naturellement que les liens noués par les générations précédentes ont été réactivés.

Le Maire de Voutenay-sur-Cure et le Bourgmestre de Trooz se sont rencontrés et ont décidé de relancer le jumelage. Un programme d'actions communes est en préparation pour les mois en années à venir. Des échanges entre jeunes, un séjour



pour les seniors, des échanges entre producteurs locaux.... plusieurs pistes sont sur la table.

La Mairie de Voutenay-sur-Cure a réalisé des travaux d'envergure rue de Fraipont. Une délégation de notre commune sera conviée à assister à l'inauguration de ceux-ci en septembre. ■



La rentrée des associations trooziennes débute avec Trooz active's !



Le **dimanche 28 Aout 2022**, de 11h à 18h, le parc communal de Trooz accueillera les associations trooziennes afin que celles-ci présentent leurs activités. Le parc sera organisé autour de différents villages thématiques où chaque association/prestataire de services se présentera de façon ludique. Sur les scènes de « Trooz active's », les participants présenteront des extraits de spectacles ou d'animations illustrant leur activité (théâtre, danse, démonstration sportive ...)

Lors de la première édition, une trentaine d'associations sociales, culturelles et sportives avait répondu à l'invitation de la commune de Trooz et du Syndicat d'Initiative et avaient présenté avec beaucoup d'enthousiasme leurs activités. Près de 350 personnes ont pu découvrir, en famille, sous un soleil radieux, les nombreuses associations actives sur notre commune. Le panel est énorme, il y en a pour tous les goûts !

Petits et grands ont pu s'essayer à différents sports et loisirs ou assister à des merveilleuses démonstrations aussi rythmées qu'acrobatiques. Après quoi, chacun pouvait se diriger vers les différents stands afin d'obtenir plus de renseignements, s'inscrire ou encore devenir bénévole. Les associations présentes seront dévoilées sur la page facebook de l'événement : shorturl.at/jkSX3

Cette activité sera placée sous le signe de la découverte. La semaine se terminera en apothéose avec un **concert gratuit de notre Marka national à 18h30**. ■



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS ET LEUR AGENDA SUR WWW.TROOZ.BE

► Vous êtes une association/club sportif/prestataire de service ? Vous organisez une activité à Trooz ?

👉 Contactez-nous via ✉ communication@trooz.be

LA CULTURE FAIT SA RENTRÉE

Depuis 40 ans, le Cabaret Fassotte anime la vie culturelle de la Commune.

Voici le programme de leurs activités jusqu'au mois de décembre :

- **SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 à 20H30** : soirée d'humour avec Angel Ramos dans : « si Devos m'était conté ».
- **SAMEDI 29 OCTOBRE 2022 à 20H30** : Accompagnée par Jacques Ivans-Duchesne : Jacky Evrard et Michel Feilner + surprise...
- **SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 à 20H20** : Véronique Kappler accompagnée par Jacques-Ivan Duchesne.
- **SAMEDI 17 DECEMBRE 2022 à 20H30** : Pour remplacer le concert de Noël à l'auditorium Bovy Fanchon Daemers (sous réserve).

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

Contact : Marie-Josée Mottet ☎ 04 351 78 58 ✉ mjmottet@skynet.be



Cabaret
FASSTOTTE



Tourisme et Culture ? Il se passe toujours quelque chose à Trooz !



Le Syndicat d'Initiative de Trooz asbl est le meilleur relais entre vous, habitants de Trooz ou visiteur, et les différentes attractions culturelles. Il est situé dans l'ancienne gare de Trooz, Place du 11 Novembre 3/1. Son équipe vous accueille du lundi au vendredi de 13h à 16h et les week-ends durant les congés scolaires. Vous pourrez y trouver de l'information touristique locale et régionale, des idées d'activités et de nombreux conseils afin de profiter un maximum de nos villages.

Le SI fait également la promotion de toutes les associations trooziennes et de leurs événements via sa page Facebook, ainsi qu'Instagram et Tik tok (tourismetrooz). Son adhésion à la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève lui permet une plus grande visibilité. Si les derniers mois furent difficiles pour la plupart d'entre nous, l'arrivée de 2022, devait marquer un nouveau départ. Depuis le début de l'année, le SI a déjà proposé : *une marche adeptes, une fête du printemps, des visites guidées à l'occasion des Journées Wallonnes de l'Eau*. De plus, leurs parcours de randonnées étant de grands atouts, il s'attèle à l'entretien du balisage. ■



Un deuxième semestre riche en découvertes !

Les diverses associations, qui ont l'habitude de rythmer la vie de Trooz grâce à leur pro-activité, reprennent petit à petit du service : le cabaret Fassotte proposent de nouveaux concerts, les clubs sportifs retrouvent leurs affiliés, la Maison de la Laïcité prépare sa rentrée avec les ateliers couture, peinture, vitrail, conférences, workshops, et le salon artisanat, ..., la Maison médicale présente des balades, des cours de cuisine, et autres ateliers bien-être... Sans oublier les comités scolaires et de quartier, l'école de musique, les bibliothèques communales... On se réjouit de découvrir tout ça ! ■



Cours de cuisine ...



Balades ...



Ateliers bien-être

NESSEN FÊTE PRÉSENTE SA

SOIRÉE DES FAMILLES

SAMEDI 20/08

17H Mini-Disco AVEC CHASE, STELLA & SPIDERMAN

18H Souper familial ASSIETTE BARBECUE (12€) OU PAIN SAUCISSE (8€)

20H Blind test 1€/PERSONNE MAX 8 PAR ÉQUIPE SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE

Réservations & Inscriptions :
0497/94.08.14
Rue Large, 278 Nessonvaux



N'oubliez pas nos 6 balades balisées dont les dépliants sont en vente au SI de TROOZ !

AOÛT 2022 - JUIN 2023

Les Ateliers

VITRAIL **COUTURE**

PEINTURE **TRICOT CROCHET PAPOTE**

Les ateliers se donnent à la Maison de la Laïcité de Trooz (Fenderie, 3)
Infos: 0472/515504 ou ml4870trooz@gmail.com
facebook: Maison de la Laïcité de Trooz
Instagram: maisondelalaicitedetrooz



Retrouvez de nombreuses autres activités/associations dans notre annuaire sur le site web communal à l'adresse suivante : shorturl.at/ADGKL



QUELQUES DATES À NOTER DANS VOS AGENDAS :

- ▶ **Le dimanche 7 août** : Brocante à Trasenster
- ▶ **Le vendredi 19 août** : spectacle : La Caravane du rire avec Martin Charlier (École de Prayon)
- ▶ **Le samedi 20 août** : donnerie de matériel scolaire pour adolescents (Maison de la Laïcité)
- ▶ **Le samedi 20 août** : Soirée des familles à Nessonvaux (dès 11h, 13h concours de bouchons, 11-14h jeu de piste, 15-17h grimages, 17h Mini-Disco, 18h Souper familial, 20h Blind test)
- ▶ **Le samedi 27 août** : Brocante - Club Canin Trooz - (La Brouck Campagne, 44)
- ▶ **Le dimanche 28 août** : TROOZ ACTIVE – Rencontre avec les associations – (Parc Communal)
- ▶ **Le dimanche 4 septembre** : commémoration de la tragédie de Forêt-Village
- ▶ **2-4 septembre** : Fraipont en fête
- ▶ **Les 10 et 11 septembre** : Les 34^{ème} Journées du Patrimoine.
- ▶ **Le dimanche 18 septembre** : Brocante à Forêt-village
- ▶ **Le dimanche 16 octobre** : « La Fureur de lire » dans les endroits insolites de Trooz
- ▶ **Le dimanche 30 octobre** : « La Chauve-souris ne sera pas à Halloween ! »
Diverses animations en collaboration de Natagora et Maison de la Laïcité de Trooz
- ▶ **Le dimanche 13 novembre** : Litteratrooz : Salon des Auteurs (à la nouvelle bibliothèque de Fraipont)



Envie de rejoindre notre équipe de bénévoles ?



N'hésitez pas à nous contacter !

☎ 0490 19 91 72 - ✉ s.initiative.trooz@gmail.com



Syndicat d'Initiative de Trooz



[tourismetrooz](https://www.tourismetrooz.be)





La Box des Amis

Une nouvelle aventure a commencé à Trooz depuis peu. Elle a débuté avant les inondations et a repris de plus belle après.

Marc, peux-tu nous expliquer le concept ?

La Boxe des amis elle est d'abord née par son corps business qui va commencer maintenant, c'est-à-dire la préparation de plat à emporter pour le secteur de la distribution donc un business qui est uniquement B to B (professionnel à professionnel) qui n'est pas celui qu'on fait actuellement, B to C (professionnel à particulier).

Pourquoi ?

Et bien c'est simplement parce que quand le premier covid est arrivé Jo de El Rincon s'est retrouvé directement dans la misère, c'est vrai que ça faisait un moment qu'il me demandait de mettre en place un service de plat à emporter. On s'est lancé dans cette aventure la très vite et ça a super bien marché parce que sur les 6 premiers mois on a travaillé avec 18 magasins.

On savait qu'on avait une épée Damoclès au-dessus de la tête car avec le code restaurateur tu ne peux faire en fait en B to B que 30% de ton chiffre d'affaire de l'année précédente ce qui n'est pas énorme donc on avait explosé assez vite

Donc on s'est mis d'accord pour que moi je puisse reprendre l'aventure des plats à emporter. Puis il y a eu la deuxième, troisième, quatrième, cinquième vague, où je me suis retrouvé pendant presque 6 mois avec Nico où via ses contacts, via différentes mises en place, on s'est dit, pourquoi est-ce que la société ne deviendrait-elle pas la box des amis, c'est-à-dire, une boîte qui se retrouve dans un magasin qui peut très bien servir à vendre des paellas signées El Rincon, ou d'autres plats élaborés par d'autres camarades restaurateurs, comme on le faisait déjà un peu mais du coup, de plus grande envergure.

Ensuite, on s'est lancé tous les deux et Jo est revenu deux semaines après, il nous a dit, « j'ai un contrat sandwiches, mais je ne sais pas où on va le faire » On n'avait pas encore de local.

L'atelier de la Boulangerie Denis n'était pas encore prêt à nous accueillir. Il n'y avait plus rien. On devait y être pour le 1^{er} janvier et on devait commencer le contrat sandwiches le 15 novembre.

Nous nous sommes dépêchés afin de pouvoir honorer ce délais. La box des amis en prestation pour El Rincon, on a travaillé jusqu'au 15 février. On a fait des sandwiches durant 3 mois 7 j/7.

Le projet a donc été un peu décalé. Nous avons remis le pied à l'étrier et l'atelier a été totalement réaménagé. L'activité devait réellement commencer maintenant. Sauf que le 16 février, Didier



Denis nous a demandé de faire des plats pour la boulangerie. Et puis on nous appelé pour des anniversaires, des communions, etc.

Et on s'est retrouvé à lancer les activités en B to C un peu plus vite que prévu. Et c'est seulement maintenant que le commerce en B to B commence.

Qui se cache derrière la Box des amis ?

Nicolas et Sandy sont les administrateurs et moi je suis le seul employé, pour le moment.

L'idée est de faire vivre des amis restaurateurs ou tout simplement commerçants et la commune. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu attendre pour ouvrir ici et pas ailleurs.

Comment vous contacter ?

C'est sur Facebook que nous sommes les plus actifs !

Le numéro de téléphone, c'est le mien : ☎ 0470 68 41 28

Adresse mail : ✉ laboxdesamis@gmail.com





JOURNÉES DU PATRIMOINE

Trooz - 10-11 septembre 2022

Programme :

- 400^{ème} anniversaire du grand ventail de Nessonvaux
- Exposition sur l'histoire des plaques signalétiques (salle de Forêt)
- Conférence sur l'histoire de la Métallurgie dans notre commune (forges, biefs, fenderie, Maka, clous, canons de Damas, molène)
- Musée de la Radio
- Exposition du patrimoine historique de Trooz
- Église Sainte Catherine (Forêt)



Programme détaillé et téléchargeable sur le site web communal à l'adresse suivante :

<https://tinyurl.com/38jk3jmt>

Aurevoir André

«La mort est une maladie qui se contracte à la naissance, sans espoir de guérison.

Le principal, est de ne pas avoir de regrets ».



C'est avec ces mots que notre ami André nous a dit un dernier aurevoir. Notre ami André Dombard nous a quitté. André était une figure politique incontournable. Il a siégé à Forêt puis à Trooz (après fusion des communes) et fut élu durant plus de 40 ans.

Il a été conseiller communal et deux fois échevins.

Elu communiste, fondateur du mouvement

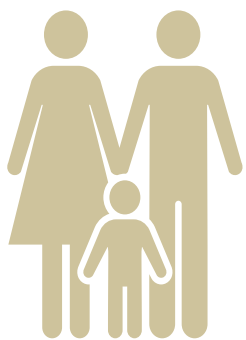
Vivre Autrement et à la base du rapprochement avec les écologistes, la justice sociale inspirait tous ses actes.

André était un homme de terrain, fortement impliqué dans le monde associatif et un ardent défenseur des services publics.

Il avait décidé, pour des raisons de santé, de se retirer de la vie politique il y a deux ans déjà.

Ses conseils judicieux, sa clairvoyance, sa bienveillance et son énergie vont nous manquer.

Nous réitérons tout notre soutien à Jacqueline, son épouse ainsi qu'à tous ses proches. ■



ÉTAT-CIVIL

NOCES

Noces d'OR

Guillaume BLAVIER / Jeannie MAWET
mariés le 24/06/1972 –
noces d'or le 18/06/2022

Léon LECLERCQ / Danièle LANG
mariés le 30/06/1972 –
noces d'or le 02/07/2022

Robert GILLON / Marie SANZ PELAEZ
mariés le 06/07/1972 –
noces d'or le 02/07/2022

Paul LEMOINE / Laurette CRAHAY
mariés le 11/07/1972 –
noces d'or le 09/07/2022

Joseph BECHOUX / Rita HUBERT
mariés le /1972 –
noces d'or le 30/07/2022

Noces de DIAMANT

André MOËS / Angela DAMIANO
mariés le 05/07/1962 –
noces de diamant le 26/06/2022



Les époux GILLON-SAN PELAEZ



Les époux MOËS-DAMIANO

MARIAGES

Christian SCHEFFER et Marianne MAGGIO,
mariés à Trooz le 22.04.2022

Frédérique THÉWISSEN et Andy
ONSSELS,
mariés à Trooz le 25.06.2022

Karine BOLAND et Bernard GODEAUX,
mariés à Trooz le 26.03.2022

Jean-Michel VERBEIREN et Caroline
BUISSERET,
mariés à Trooz le 16.04.2022

Sabrina WARNIER et Michaël DOUVEN,
mariés à Trooz le 08.01.2022

Benoît GUILLAUME et Fanny
VANDERMAESEN,
mariés à Trooz le 14.05.2022

David MARCHAND et Carine
DHOLLANDER,
mariés à Trooz le 02.07.2022

Didier SANTE et Claire OAKHILL,
mariés à Trooz le 15.04.2022

Fabian LEBON et Nadine PAHAUT,
mariés à Trooz le 18.06.2022

Charlotte SCHUURWEGEN et David
GESTER,
mariés à Trooz le 04.06.2022

Didier PIRNAY et Alicia CIRRI,
mariés à Trooz le 12.03.2022

Caroline SARTON et Brieuc LAFFINEUR,
mariés à Trooz le 23.04.2022

Jonathan FELIX et Lula PLENER,
mariés à Trooz le 21.05.2022

Tana CASTILLO et Michaël NIBUS,
mariés à Trooz le 16.04.2022

Élodie FUENTES LORENZO et Yasin
N'AIT LAHCEN,
mariés à Trooz le 02.07.2022

Tanguy DREEZEN et Charline MOËS,
mariés à Trooz le 09.07.2022

NAISSANCES

Marion DANHIEUX, 04.01.2022	Léa BODOCCO, 22.02.2022	Isana HERBILLON, 19.03.2022	Célestine PAUWELS,, 22.04.2022	Idriss AZAGA, 10.06.2022
William GODFIRNON, 11.01.2022	Cielo VAN DEN BERG SPITZ, 24.02.2022	Clément MONARD, 22.03.2022	Achille JUPRELLE, 30.04.2022	Tom DEBLIRE, 20.06.2022
Alba LANERO ALVAREZ, 12.01.2022	Benyamine BOUACHERAH, 07.03.2022	Océlia DEJARDIN, 29.03.2022	Leo TROPEA, 17.05.2022	Naël ROVENNE LEENDERS, 20.06.2022
Alice PAULUS GRUTMAN, 14.01.2022	Léa BERG, 12.03.2022	Samara FARHAN MOHAMED, 30.03.2022	Élise LENTZ, 19.05.2022	Nina LAMBORELLE, 24.06.2022
Lydie KONRADOWSKI, 04.02.2022	Tom HOUGARDY, 12.03.2022	SIMON COPÉE, 08.04.2022	Stella BAILLY, 26.05.2022	Adrien WARNIER, 04.07.2022
Lucas ALVAREZ GUTIERREZ JUPRELLE, 17.02.2022	Inaya KARA, 17.03.2022	Hope BAYWOL MBOBDA, 10.04.2022	Raphaël JEUNECHAMPS, 02.06.2022	Florian WARNIER, 04.07.2022
Arthur FRANK, 19.02.2022		Lou CRAHAY, 16.04.2022	SOAN POLIS, 08.06.2022	Tyméo BAJOT, 07.07.2022

DÉCÈS

Jeanne COUNASSE, 25.03.1923 - 15/01/2022	Elisabeth HENNES, 09.12.1934 - 23.03.2022	Monique GABRIEL, 24.10.1946 - 07.03.2022	Dom CASTEL-BRANCO, 25.01.1955 - 03.02.2022
Justiniano SALAN BORGE, 05.09.1928 - 12.02.2022	Alberte VANDERSTRAETEN, 19.02.1935 - 01.06.2022	Juana CABELLO RUIZ, 19.12.1946 - 17.03.2022	Bernard DEVILLE, 31.12.1956 - 27.01.2022
Marie PIROTTE, 10.08.1929 - 14.04.2022	Claude RZEPECKI, 19.03.1935 - 22.04.2022	Yves THELEN, 15.02.1947 - 03.05.2022	Francis NIZETTE, 20.08.1957 - 15.01.2022
Téophila PALCZEWSKI, 20.10.1929 - 13.02.2022	Nicolas LÉONARD, 05.07.1936 - 12.05.2022	Albert MARAITE, 17.05.1947 - 06.01.2022	Béatrice MOMBAERTS, 09.12.1959 - 11.02.2022
Alexandre PIASTA, 10.10.1930 - 10.07.2022	Hilda VANHEES, 11.08.1936 - 03.02.2022	André DOMBARD, 26.06.1947 - 24.06.2022	Jean-marie MASSENET, 11.11.1961 - 11.02.2022
Primitiva RODRIGUEZ VALIENTE, 17.12.1930 - 01.03.2022	Anne de BIELLEY VAN DER MEERSCHEN 15.04.1938 - 29.04.2022	Lambert HAMELS, 11.03.1948 - 18.02.2022	Didier DUAUT, 12.08.1962 - 21.02.2022
René LOUIS, 08.10.1931 - 09.07.2022	Louis DUCHAINE, 14.05.1938 - 16.02.2022	Donato COPPE, 15.01.1953 - 17.03.2022	Garance BORGUET, 14.12.1984 - 09.03.2022
Roger COMPÈRE 16.02.1932 - 12.02.2022	Jean-Pierre BURBENNE, 18.01.1940 - 17.07.2022	Eliane HUET, 09.05.1953 - 01.07.2022	André DACO, 13.12.1980 -
Nelly GRAMTINE, 04.10.1932 - 22.02.2022	Monique LEMAIRE, 18.12.1942 - 14.04.2022	Maurice MARÉCHAL, 17.06.1953 - 23.03.2022	Camille MOREAU, 24.06.1993 - 12.04.2022
José PONTHER, 04.05.1933 - 19.05.1922	Alfredo GIULIANI, 08.02.1946 - 02.04.2022	René DICK, 30.12.1953 - 02.04.2022	Léa CRAHAY, 03.09.2012 - 10.05.2022

CONTACTS

Le service Population/État Civil vous accueille dans le container (📍 Grand rue 216 c) :



- ▶ Tous les jours matin de **9h00 à 12h00**.
- ▶ Le mercredi et le vendredi de **13h00 à 15h00** en plus du matin.
- ▶ Les permanences du samedi reprennent de **9h00 à 12h00**.

Sans rendez-vous : changement d'adresse, carte d'identité, passeport, autres documents, permis de conduire.

Avec rendez-vous : naissance, mariage, décès, divorce, cohabitation légale, nationalité, reconnaissance pré et post natale et service des étrangers.



ANNUAIRE DE LA COMMUNE

Directeur général

M. Bernard FOURNY
☎ 0475 92 99 39
✉ bernard.fourny@trooz.be

Service Population

📍 Grand rue 216c
☎ 0483 52 34 64 - 0486 04 27 54
✉ population@trooz.be

Service Enseignement

📍 Bâtiments de l'école Elno, rue haute 444 - 4870 Trooz
☎ 0476 63 72 69 (Sylvie) ou 087 26 64 57
✉ enseignement@trooz.be

Service Finances

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0486 69 06 26
✉ finances@trooz.be
Pour les taxes : ✉ recette@trooz.be

Secrétariat général

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0487 377 423
✉ info@trooz.be
✉ secretariat@trooz.be

Secrétariat du Bourgmestre et des Échevins

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0478 17 12 67
✉ secretariat.bourgmestre@trooz.be
✉ secretariat.echevins@trooz.be

Service Urbanisme

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0487 22 87 61 - ✉ urbanisme@trooz.be

Service Jeunesse

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 04 351 93 28 ou 0484 62 48 20
✉ jeunesse@trooz.be

Service communication/culture/ patrimoine/manifestation/commerces

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0498 62 78 21
✉ communication@trooz.be ou
✉ david.dere@trooz.be

Service du Personnel

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0475 88 19 91
✉ personnel@trooz.be

Service Travaux (et voirie)

📍 Grand rue 216 - 4870 Trooz
☎ 0484 62 35 86
✉ travaux@trooz.be

Service Bâtiments

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0484 62 35 86
✉ travaux@trooz.be

Service environnement

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0475 87 70 02
✉ environnement@trooz.be

Plan de cohésion sociale

📍 Grand rue 216c - 4870 Trooz
☎ 0472/40.66.52 M. Pascal Horrion
✉ Pascal.horrion@trooz.be

Le tourisme est géré par le :

Syndicat d'Initiative de Trooz

📍 Place du 11 novembre, 3/01 - 4870 Trooz
☎ 0490 19 91 72
✉ s.initiative.trooz@gmail.com



Une question, une remarque, contactez-nous par courriel : ✉ info@trooz.be

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



COMMUNE DE TROOZ

